



SNCF : RÉCUPÉRATION DES JOURS FÉRIÉS

COURT RAPPEL DES RÈGLES

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants locaux UNSA-Ferroviaire.

FÊTES DE L'ANNÉE 2027 & NOËL 2026

Code	Fêtes légales	Date de la fête	A prendre avant le
F0	Noël	Vendredi 25 décembre 2026	31 mars 2027
F1	Jour de l'an	Vendredi 1 ^{er} janvier 2027	30 juin 2027
F2	Lundi de Pâques	Lundi 29 mars 2027	
F3	Fête du travail	Samedi 1 ^{er} mai 2027	30 septembre 2027
F4	Ascension	Jeudi 6 mai 2027	
FV	Victoire de 1945	Samedi 8 mai 2027	
F5	Lundi de Pentecôte	Lundi 17 mai 2027	
F6	Fête nationale	Mercredi 14 juillet 2027	30 novembre 2027
F7	Assomption	Dimanche 15 août 2027	Non récupérable
F8	Toussaint	Lundi 1 ^{er} novembre 2027	31 décembre 2027
F9	Armistice de 1918	Jeudi 11 novembre 2027	
F0	Noël	Samedi 25 décembre 2027	31 mars 2028

Les règles générales

Il est accordé un jour de repos compensateur aux salariés dont l'utilisation un jour de fête légale (ne tombant pas un dimanche) est imposée par les nécessités du service. Ces dispositions sont également applicables aux agents qui se trouvent en repos périodique un jour de fête légale ne tombant pas un dimanche.

Le paiement d'une fête

Lorsque le repos compensateur de jour férié n'est pas pris avant la fin du trimestre civil suivant celui dans lequel est placée cette fête, le paiement est automatiquement déclenché. Vous pouvez cependant demander le paiement d'un repos compensateur de fête avant cette échéance en adressant une demande écrite à votre CPS.